



Surveillance réglementaire du benzène dans l'air ambiant Site Reims_Doumer - Valeurs des 12 derniers mois en date du 11/06/21

Appareil de mesures : préleveur actif

Norme suivie pour le prélèvement : NF EN 14662-1

Norme suivie pour l'analyse : NF EN 14662-1

Durée du prélèvement : 7 jours

Fréquence d'échantillonnage : 2 semaines par trimestre en 2020 - 1 semaine/mois en 2021

Matrice : air ambiant

Lieu de mesures : Reims (Dept.51)

Unité : $\mu\text{g}/\text{m}^3$



Résultat inférieur ou égal à la limite de quantification : Application de la LQ/2 selon règles définies par le guide IPR*

Validation des données : Les mesures de 2020 ont été expertisées. Les mesures 2021 représentées sont validées techniquement et environnementalement mais feront néanmoins l'objet d'une dernière validation dès lors que tous les prélèvements de l'année 2021 auront été réalisés.

*Implementing Provisions on Reporting (dispositions d'exécution sur la déclaration des données)

$\mu\text{g}/\text{m}^3$	Moyenne glissante des 12 derniers mois	Objectif qualité année civile	Valeur limite année civile
Benzène au 11/06/21	<1 (0,6)	2	5

Evolution des concentrations moyennes hebdomadaires en benzène des 12 derniers mois sur le site de Reims_Doumer

